



SERVICE
DE L'ENFANCE

Administration
cp 107
3960 Siere

027 563 66 00
sierre.enfance@cms-smz.ch

Avenant au règlement commun des crèches Crèche de Chalais

Edition dès 08.2023

1. Coordonnées de la structure et responsable

Adresse : Route de l'Eglise 14, 3966 Chalais
Téléphones : Secrétariat : 027 563 66 40
Nursérie : 027 563 66 41
Crèche : 027 563 66 44
Responsable : Caroline Perruchoud

2. Horaires

La Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 06h45 à 18h45.

3. Conditions tarifaires

3.1 Tarification des prestations de garde

Domicile	Tarif journalier	Tarif 3/4 journée	Tarif ½ journée
Sur commune	Fr. 36.00	Fr. 30.00	Fr. 24.00
Hors commune	Fr. 54.50	Fr. 48.00	Fr. 36.00

Les frais d'inscription ou de renouvellement de contrat sont précisés dans le règlement commun des Crèches.

3.2 Tarification des repas

Repas de midi, dès 15 mois et jusqu'à l'entrée en crèche : Fr. 6.50
Repas de midi dès l'entrée en crèche : Fr. 7.80
Petit-déjeuner (facultatif) : Fr. 2.00
Goûter : Fr. 2.00

3.3 Tarification des couches

Les couches sont facturées à hauteur de Fr. 1.20 pour une présence à la journée,
Fr. 0.90 pour le ¾ de journée
Fr. 0.60 pour la ½ journée ou uniquement pour la sieste.

3.4 Prise de connaissance des tarifs

Par la signature du contrat de placement, le parent atteste avoir pris connaissance du règlement commun des crèches, ainsi que de son avenant. Il déclare les accepter.

Le présent avenant complète le règlement commun des Crèches du Service de l'Enfance.

Chalais, mars 2023